

Guide d'utilisation de l'écriture inclusive pour l'Association Suisse La Lanterne Magique (ASLM), sur la base de la formation donnée par Valérie Vuille, directrice de l'association DécadréE, les 8 février et 2 décembre 2021.

Guide d'utilisation de l'écriture inclusive

L'écriture inclusive, ou «non-exclusive», se définit comme étant l'ensemble des attentions graphiques et syntaxiques qui permettent d'assurer une égalité de représentations de toutes les personnes.

Il n'existe pas «une grammaire», mais des usages et une mixité d'outils. Il n'y a pas véritablement de «juste» ou de «faux» dans la façon de s'y prendre, mais la langue nous offre la possibilité d'utiliser des écritures plus inclusives, plus neutres, plus progressistes, moins sexistes, moins stéréotypées.

Recommandations générales

- **Renoncer au masculin générique**
- **User du masculin et du féminin**
- **Utiliser l'accord de proximité** ou ajouter le féminin à l'aide de ponctuation (point médian)
- **Utiliser les noms d'occupations féminins** et féminiser l'article (une juge, une ministre, une poétesse, une mairesse, une menuisière, une programmeuse...). L'État de Vaud propose sur [cette page](#) une liste de métiers, de professions et de fonctions au masculin et au féminin, qui peut servir de référence.
→ Nb: le mot **auteur** peut être féminiser avec la forme auteure ou autrice, cette dernière étant la forme historique. Le mot **metteur en scène** peut être féminisé avec la forme metteure en scène ou metteuse en scène.

Dans la mesure du possible, **neutraliser le texte** en utilisant:

- **Des termes épïcènes.** Par définition, les termes épïcènes adoptent une forme qui ne varie pas en fonction du genre. Par ex.: l'équipe, le personnel...
→ Nb: des termes comme «membre» ou «responsable» ne sont pas épïcènes, mais masculins ou féminins (un·e responsable).
- **Des singuliers collectifs ou des fonctions.** Par ex.: le corps enseignant, la direction, la population, la clientèle, la rédaction, le secrétariat...
- **En dépersonnalisant** les termes qui ont un genre grammatical. Par ex.: quiconque, une personne, un individu...

Comment utiliser la ponctuation:

La ponctuation (binaire) est une bonne solution qui peut toutefois poser problème en termes d'accessibilité. **On utilisera le point médian** (sur Mac = MAJ+ALT+H), pour des raisons de cohérence et d'esthétique, car:

- la parenthèse sert à signifier une annexe qui serait accessoire et qui hiérarchise
- la barre de fraction introduit une rupture
- le trait d'union permet une continuité mais sert aussi à séparer les mots
- le point . est une ponctuation utilisée pour marquer la fin d'une phrase

La question du pluriel:

- **Accoler le pluriel au féminin** (ami·es plutôt qu'ami·e·s), car c'est plus économe, plus synthétique, et de plus en plus courant.

- Dès qu'on parle de plus qu'une personne, **ajouter le -s final** même s'il ne s'agit que d'un homme et une femme (les deux comédien·nes), car l'absence de -s (les deux comédien·ne) supprimerait le pluriel, ce qui pose un problème grammatical. Ex.: l'animation est assurée par les comédien·nes Hélène et Hubert.
- **Accorder le pronom «nous»**. Commencer par se demander «qui» est derrière le «nous» : si ce sont des femmes, accorder au féminin pluriel; si ce sont des personnes mixtes, utiliser la ponctuation (point médian): nous sommes ravi·es.

Comment accorder:

- **Poursuivre la phrase en ajoutant le féminin à l'aide de la ponctuation (point médian)**. Par ex.: Les spectateurs et spectatrices étaient absolument ravi·es.
- **Utiliser l'accord de proximité** (comme Molière ☺). Par ex.: Les spectateurs et spectatrices étaient absolument ravies.

La création de formulaires:

Par définition, un formulaire s'adresse à quiconque. Il est dès lors recommandé de démarrer un formulaire par des salutations neutres du type «Bonjour *Prénom Nom*» ou simplement «Bonjour». Cette formule simple convient à tout le monde, y compris aux enfants. S'agissant de salutations non personnalisées, il est possible d'utiliser différentes formes qui incluent tout le monde, par ex.: «Mesdames et Messieurs, cher public» ou «Chères et chers cinéphiles».

En principe, les formulaires de l'ASLM ne comporteront pas de question portant sur le genre. Si toutefois l'intégration d'une telle question devait se justifier, il convient alors de proposer une option supplémentaire à la proposition binaire «homme» ou «femme».

Écriture inclusive non-binaire?

Les personnes qui ne se reconnaissent pas dans le mode binaire demandent une visibilité.

L'écriture inclusive non-binaire est actuellement en pleine mouvance. Elle utilise notamment la contraction (de type «iel», désormais reconnu dans les dictionnaires français), l'utilisation du x qui marque la rupture avec la binarité («iel est heureuse», «tu·te·x·s»), ainsi que les mots valises («les spectateurices»).

Au sein d'une entreprise ou d'une institution, il est peu adéquat de passer du jour au lendemain à l'écriture non-binaire alors qu'on évolue dans un milieu ou qu'on s'adresse à un public qui n'est pas sensibilisé à ce langage.

S'agissant du public de La Lanterne Magique, non-averti à ce type de langage, nous proposons actuellement de **ne pas recourir à l'utilisation d'une écriture inclusive non binaire**, dans le but également de favoriser une écriture la plus accessible possible, notamment pour les personnes qui ne lisent pas couramment notre langue.

Références et liens:

Association DécadréE, communication inclusive: <https://decadree.com/ecriture-inclusive/>

Guide de l'UNINE:

https://www.unine.ch/files/live/sites/epicene/files/doc/UNINE_brochure_langage_non_discriminatoire.pdf

Guide de la HES-SO : <https://www.hes-so.ch/data/documents/HES-SO-brochure-inclusive-10649.pdf>

Guide de l'UNIL:

https://www.unil.ch/egalite/files/live/sites/egalite/files/Egalite_UNIL/Publications%20et%20liens/Guide_mots_egalite_2018.pdf